



Comité Technique Réseau DIRISI Kremlin-Bicêtre, le 17 mars 2022 Déclaration Liminaire UNSA-Défense

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

D'un point de vue général, à l'anxiété liée au COVID-19, a succédé la pression sur les personnels pour résorber la dette COVID à laquelle s'ajoutent désormais les conséquences de la crise en Ukraine.

A l'occasion du précédent CTR, vous avez indiqué que de votre point de vue, les CHSCT se déroulaient de manière satisfaisante.

L'UNSA-Défense n'a pas toujours la même appréciation.

Les difficultés rencontrées en CHSCT ont conduit les mandatés par diverses organisations syndicales à ne pas siéger à deux reprises pour matérialiser leur désapprobation de l'approche des établissements. Encore plus déplorable, dans le cas de situations avérées de RPS, les organisations représentatives des personnels ne sont pas associées au dispositif prévu par le guide de la DRH-MD.

L'UNSA-Défense rappelle qu'aux CHSCT succéderont les Formations Spécialisées et contrairement au sentiment qui semble prévaloir, il est prématuré d'abandonner le sujet SST et ce d'autant que ces instances réglementaires, au-delà de sécuriser la situation des chefs d'organisme, visent surtout à traiter des personnels en situation de souffrance.

L'UNSA-Défense a relevé dans la présentation transmise le sujet du bilan RPS 2021.

Plus que l'analyse des résultats de l'enquête annuelle, sujets à interprétation, nous sommes intéressés par les remontées demandées par l'Inspection du travail dans les armées objet du Némou du 4 mars 2021 dont les représentants au CTR n'ont pas été destinataires.

Enfin, l'UNSA-Défense est résolument inscrite dans les actions intersyndicales de ce 17 mars. La valeur du point d'indice doit progresser de manière significative pour maintenir le pouvoir d'achat, redonner des perspectives de carrière et reconnaître tous les agents de la fonction publique.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, merci pour votre attention.

